

Compte rendu du conseil d'Ecole Elémentaire du 05 novembre 2013

présents: Mme Toulza, directrice,

les enseignants: Mmes Alavoine, Gautron, Richard, Devésa, Barreri, Tolédo, Leroux, Thiébaud, Sinfort et Ms Blasco, Buquet, Dubost, Laboureau.

Les parents: Mmes Albar, Dugénie, Galzi, Gontard, Madeleine, Mercadier, Sarazin, Wolf et MM Boquet, Léonet, Wisniewski.

Pour la mairie: M. Lussert, Maire.

Invitée: Mme Virginie Lesquier, directrice ALAE.

Tour de présentation

Date des conseils d'école:

Les parents déplorent que les conseils d'école en maternelle et en élémentaire soient convoqués le même jour pour la deuxième année consécutive, certains parents étant élus dans chaque école. Mme Toulza explique que cette concordance est liée au calendrier très serré entre la tenue des élections et le conseil qui doit avoir lieu dans le mois qui suit, sachant qu'au milieu se trouvent les vacances.

Bilan de rentrée:

Effectifs et nouvelle configuration de l'école.

L'école accueille 320 élèves (5 sont partis depuis la rentrée) dont 60% sont des garçons. Les effectifs sont répartis en 70 CP (3 classes), 54 CE1 (2 classes), 72 CE2 (3 classes), 56 CM1 (2 classes) et 68 CM2 (3 classes).

A l'annexe se trouvent les 3 CM2 avec des classes de 23 et 22 élèves, ce qui est une situation confortable.

Les trois CP sont à l'extension, où ils partagent les locaux avec 2 classes de Grande Section.

Les travaux dans le bâtiment principal de Paul Crouzet ont été terminés fin septembre et trois classes ont pu réintégrer ces locaux: un CE1 et les deux CM1.

Les travaux d'agrandissement:

Points positifs: ils sont enfin terminés et les classes ont pu réintégrer des locaux neufs ou rénovés. La période des travaux a été très difficile sur le plan relationnel, mais chacun a fait en sorte de trouver des solutions dans le respect des usagers, comme cela s'est passé pour le partage de la salle du conseil qui servait de classe à Mme Toulza et d'accueil à l'ALAE.

Mme Toulza tient aussi à remercier les services techniques ainsi que Sandrine Carmona et Gaëlle Masséi qui ont toujours répondu présent en essayant de trouver des solutions permettant d'avancer. Au fil des mois de travaux il y a parfois eu des tensions extrêmes, mais jamais un mot plus haut que l'autre.

Points négatifs: Ces travaux ont été une perturbation majeure pour l'école tant du point de vue de l'organisation que des conditions de travail avec le bruit, la poussière, les engins... Mme Toulza

remercie ses collègues qui ont accepté de déménager, parfois plusieurs fois.

La nouvelle configuration permet d'accueillir une classe de plus, soit 200 élèves, mais avec un espace de cour réduit par l'agrandissement de la cantine, la construction d'une nouvelle salle des maîtres et de nouvelles toilettes.

Le hall est plus grand mais toujours très bruyant. La salle des maîtres est trop petite pour 14 enseignants et il y manque un évier. Il n'y a plus aucun point d'eau chaude et les robinets installés dans les nouvelles toilettes ne laissent pas la possibilité de remplir une bouteille d'eau.

La circulation est rendue très difficile à la sortie du hall car la porte ouvre sur la coursive à angle droit bloquant les $\frac{2}{3}$ du passage vers la gauche (avec souvent une chaise en travers pour bloquer la porte en position ouverte). Les barrières installées le long de la coursive face au hall, obligent tout le monde à partir vers la droite. Les enseignantes souhaiteraient que ces barrières soient enlevées et que des marches soient construites face à l'entrée, comme c'était avant, afin de fluidifier l'accès.

Commission de sécurité

Le 07 octobre, la commission de sécurité a visité les locaux après que les classes ont été réintégrées. Elle a pointé un certain nombre de problèmes (absence du plan d'évacuation, alarme qui ne sonne pas partout...), la non désignation d'un directeur (responsable sécurité) unique pour les différents sites et le manque d'un certain nombre de rapports (vérification des réseaux gaz et électricité, des appareils de cuisson, des extincteurs, capacités de désenfumage...) Suite à cette visite, la commission s'est réunie pour délibérer et a émis un avis défavorable à l'exploitation de locaux et leur utilisation pour accueillir du public.

M. Lussert se veut rassurant, en expliquant que les experts étaient pointilleux et que toutes les réserves émises portent sur de "la paperasse" mais absolument pas sur la structure des locaux. L'une des remarques portant sur les réserves émises lors de la commission d'avril 2010 est d'ailleurs erronée car ces réserves ont été levées en décembre 2010, M. Lussert a apporté un document le justifiant. Les rapports demandés seront fournis rapidement, le passage des différents bureaux de contrôle étant en cours ou programmé.

Mme Toulza quant à elle, explique qu'elle a réintégré les locaux car elle sait qu'en cas de problème elle peut toujours évacuer les trois classes rapidement vers l'extérieur de l'école.

Travaux à prévoir:

Le revêtement de la cour est défoncé suite aux passages des engins de chantier entraînant un accroissement des chutes et de leur gravité.

Les enseignants souhaiteraient que la barrière mise sur la coursive pour la sécurité soit supprimée et que les trois marches soient reconstruites afin de favoriser la fluidité des déplacements et d'éviter que deux des trois classes transitent par les toilettes pour rejoindre leur salle.

Les enseignants déplorent qu'aucune réunion préalable n'ait été organisée avec l'architecte: les usagers n'ont pas été consultés.

PPMS: Plan de Prévention et de Mise en Sécurité. Il concerne tous les incidents autres que le risque incendie. Un nouveau PPMS est en cours de rédaction pour tenir compte des nouveaux

locaux et de la nouvelle répartition des classes. Il a un peu tardé car en attente de l'avis de la commission de sécurité. Le 21 novembre, les enseignants se réuniront pour prendre connaissance du nouveau PPMS et se répartir les rôles. Mme Toulza a émis une réserve concernant le couloir de l'extension où 125 élèves de moins de 7 ans doivent évacuer par un escalier aux marches très raides, l'escalier en colimaçon à l'autre bout du couloir est impraticable pour des enfants de cet âge. Quelle solution pourrait-être apportée?

Les parents ont demandé s'ils pouvaient avoir une copie du PPMS.

L'alerte incendie a eu lieu le 04 novembre et tout s'est bien passé.

Règlement intérieur: Les parents déplorent de ne pas avoir eu le règlement intérieur avant la réunion afin de pouvoir l'étudier avant le vote. Les enseignants souhaitent apporter trois modifications.

Introduction: Concernant l'aide personnalisée, elle aura lieu pendant 40min hebdomadaires, selon les directives de l'Education Nationale. Les enseignants décident du moment où ils souhaitent placer les heures d'activité pédagogique complémentaire (APC) et les proposent aux parents concernés.

Devoirs: Afin de respecter la vocation laïque de l'école il est rappelé que *tout signe d'appartenance à une religion est interdit*. (A ce propos, la discussion lors du CE a établi qu'il s'agissait des enfants et de leurs professeurs mais le texte du règlement intérieur n'est pas clair, le dernier sujet clairement mentionné étant "les élèves et leur famille").

Surveillance: suite à l'agrandissement, trois maîtres (au lieu de deux précédemment) sont nécessaires à la surveillance des récréations et des entrées de l'école Paul Crouzet.

Il est déconseillé aux élèves de venir à l'école avec des objets de valeur, *jeux et cartes*, l'école ne pouvant être tenue pour responsable...

Vote du nouveau règlement intérieur: 3 parents s'abstiennent (V. Gontard, D. Mercadier, A. Wolf). Le règlement est adopté à la majorité.

Rythmes scolaires:

Il est prévu de recueillir l'avis de chaque partie lors du conseil d'école, mais aucune décision ne va être prise lors du conseil, rien ne sera voté.

Le projet en l'état est présenté rapidement par V. Lesquier, directrice de l'ALAE, qui présente rapidement les résultats de l'enquête transmise aux parents juste avant les vacances. Les points de discussion abordés ensuite portent essentiellement sur deux scénarii. Dans le premier, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont envisagés sur 1h30 deux jours par semaine, les deux autres jours les enfants auraient école comme aujourd'hui et classe le mercredi matin. Dans l'autre, les TAP auraient lieu tous les soirs pendant 45 min et les enfants auraient classe le mercredi matin, scénario qui suivrait les préconisations de l'Education Nationale. Mais si on se penche sur les recommandations des chronobiologistes et spécialistes de l'enfant, le temps où l'enfant est le moins réceptif se situe après le repas, d'où la question des parents sur la possibilité de déplacer ces TAP sur la pause méridienne, et plus généralement si cette réforme est réellement axée sur un meilleur respect des rythmes de l'enfant.

Le conseil d'école s'interroge sur la finalité de la réforme des rythmes scolaires et les réels bénéfices pour le bien être des enfants. (Phrase dictée par Mme Toulza).

Etudes dirigées ou surveillées?

Lors d'une étude surveillée, l'enseignant peut avoir une quinzaine d'enfants, il s'assure qu'ils font leurs devoirs, les font réciter le cas échéant, mais ne peut pas les aider **individuellement** en cas de problème. En étude dirigée, l'enseignant prend en charge 4 ou 5 enfants maximum et les aide à faire leur devoirs, reprend avec eux les choses qui ne sont pas comprises.

Actuellement, la commune organise des études surveillées. Il pourrait être intéressant de mettre en place des études dirigées. M. Lussert semble prêt à étudier la question mais souligne le problème du budget, le tarif de l'étude surveillée et de l'étude dirigée n'étant pas le même.

Suivi du projet d'école.

Le projet d'école devra être révisé cette année puisqu'il s'étendait sur la période 2010-14

- Actuellement la lecture des plus grands aux plus petits continue à fonctionner.
- La prévention routière : l'organisation d'un parcours à vélo avait été abandonnée depuis deux ans, mais elle pourra de nouveau se faire cette année, grâce au retour de LA policière municipale qui s'en occupait. Une enseignante de l'extension pose la question des récréations lors des après midi de prévention routière qui occupe la cour.
 - Langue vivante : Les CM2 bénéficient de cours d'allemand de 45 min hebdomadaires, dispensés par l'enseignante du collège, en plus de l'initiation à l'anglais.
 - Sport : le partenariat avec l'UFR Staps se poursuit ce qui permet une grande variété dans la découverte des sports.
 - Les gestes qui sauvent : poursuite de la formation financée conjointement par l'AEP et le CCAS et dispensée par le CESU34.
 - Le RASED est très réduit et réservé aux élèves en très grande difficulté.

Classes transplantées:

Les trois CM2 partiront en classes transplantées, plutôt en fin d'année, les destinations ne sont pas encore définies.

Hygiène:

Des enfants ont dit ne pas se laver les mains avant le repas, Mme Lesquier assure qu'ils passent tous par le lave-main avant d'aller à table.

Les parents souhaitent comprendre pourquoi depuis quelque temps les enfants mangent dans des couverts en plastique. M. le Maire explique que le monte-charge étant en panne, cette solution a été choisie pour éviter la manutention des verres et des assiettes.

Les parents souhaitent revenir sur le problèmes des toilettes turcs dans la cour de l'extension. Il a plusieurs fois été demandé que ces toilettes soient remplacées par des toilettes sièges afin de permettre à tous les enfants de passer aux toilettes pendant la récréation. M. Lussert dit que cette demande a été prise en compte et que les travaux devraient être réalisés avant février 2014.

Les enseignants demandent si la réhabilitation des locaux a permis aussi des améliorations concernant le chauffage. M. le Maire dit qu'il a été mis en route le matin même.

Bilan informatique:

M. Laboureau (CM2) a de gros problème avec l'installation informatique de sa classe, le matériel ne fonctionne pas correctement. M. Lussert assure qu'il sera réinstallé très bientôt (pour Noël). Mme Barreri s'est installée dans la nouvelle classe et donc ne disposait pas d'ordinateur, mais ils devraient arriver bientôt et Internet sera disponible pour ces trois classes dès la semaine prochaine.

Fin du conseil à 20h15.